

Avis de constitution

SOCIETE « CABINET MEDICAL LA RENAISSANCE »

Siège Abidjan Bingerville Agbassi, cité LONACI, Lot  
985, Ilot 98

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 12/04/2025 reçus par Me KOSSONOU YAWA MÉLANIE, et enregistrés au CEPICI le 14/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET MEDICAL LA  
RENAISSANCE »

Objet : La Société a pour objet, directement et indirectement en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Médecine Générale
- Psychiatrie
- Psychologie
- Petite Chirurgie
- Laboratoire d'Analyses médicales
- Radiologie
- Hospitalisation

Prise de participation dans toutes autres entreprises créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou parts d'intérêts, de fusion, d'association, susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Bingerville Agbassi, cité LONACI, Lot  
985, Ilot 98

Dirigeant(s) M DIOMANDE HAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02374 du 30/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27011/GTCA/RC/2025 du 30/04/2025

